DANS NOS RÉGIONS

ASSISES DE L'EAU | Le Département et l'État se sont unis pour organiser cet événement pour lequel de nombreux élus, agriculteurs, irrigants, professionnels se sont rendus à Digne-les-Bains le 25 octobre.

Une première édition amenée

à se pérenniser

'été 2022 a agi comme un électrochoc pour la population mais également pour les professionnels et les institutions.

Si la sonnette d'alarme avait été tirée depuis de nombreuses années, la fiction s'est heurtée brutalement à la réalité. Si l'hiver, fort peu enneigé, était déjà annonciateur d'une situation tendue, le reste de l'année a confirmé les prévisions les plus pessimistes.

Face à cette situation inédite, la présidente du département des Alpesde-Haute-Provence, Éliane Barreille et le préfet, Marc Chappuis ont décidé d'organiser les premières assises départementales de l'eau dans un territoire qui est souvent qualifié de « château d'eau de la Provence » avec ses grandes retenues d'eau que sont les lacs du Verdon et celui de Serre-Ponçon.

Faire émerger des idées

Durant une journée élus, agriculteurs, irrigants, professionnels du tourisme, entreprises, responsables de structures en lien avec la gestion de l'eau, etc. ont été invités à débattre et à réfléchir ensemble pour mieux anticiper et réagir à une situation qui risque de devenir la norme. La question de l'eau est cruciale et recoupe de nombreux secteurs d'activités du département mais bien au-delà, de toute la

L'idée de cette journée était de faire émerger des idées et des pistes de réflexion pour, selon les mots de la présidente du Dépar-tement, « comprendre la situation, anticiper l'avenir et imaginer des solutions basées sur une réelle solidarité entre les territoires alpins ».

De son côté, Marc Chappuis a débuté son propos en révélant que ces assises étaient les premières à l'échelle régionale à se tenir dans un format aussi élargi et que « ce n'était pas un hasard si cela se faisait ici où l'eau est indissociable du développement du territoire ». Une eau qui a permis notamment, selon lui, la diversification de l'agriculture et qui est synonyme de développement touristique. « La gouvernance de l'eau n'est pas un sujet neuf mais 2022 a mis en lumière notre grande vulnérabilité collective, déclarait-il. Il y a eu des tensions critiques sur l'eau potable, des lacs avec des niveaux très bas, un faible turbinage des usines hydroélectriques et des arrêtés sécheresse qui ont eu un impact direct sur l'agriculture.»

Solidarité amont-aval

L'un des leitmotivs de cette journée a été la volonté de travailler sur la solidarité amont-aval qui a beaucoup posé question durant la saison estivale laissant à penser comme le disait le préfet « qu'il y avait deux poids, deux mesures ».

Les organisateurs espéraient voir émerger des conclusions et des propositions concrètes qui pourraient donner lieu à des demandes de financements ou des projets



Le journaliste de France Inter, Denis Chaissoux (à g.) a animé cette journée avec notamment le matin des tables rondes sur de nombreux sujets : eau potable, entretien des réseaux, agriculture, gouvernance, financements, etc. suivies d'ateliers en petits groupes l'après-midi.

concrets afin de sécuriser et de mieux gérer la ressource en eau.

Afin de couvrir un maximum de problématiques et de permettre à toutes les parties de s'exprimer, la journée était organisée en deux

Tout d'abord, le matin avec trois tables rondes animées par Denis Cheissoux, journaliste spécialiste des questions environnementales à France Inter et l'après-midi avec des ateliers en petits groupes (voir encadré).

La première table ronde réunissait la Direction départementale des territoires (DDT), une représentante d'EDF, et des représentants de l'Agence régionale de la santé (ARS) et avait pour but de dresser un bilan

de la saison estivale. Et, cela grâce à des chiffres communiqués par Catherine Gaildraud de la DTT mais aussi par Pascale Sautel d'EDF qui a détaillé la stratégie mise en place par l'entreprise dès le début de l'année pour essayer d'anticiper et de favoriser le remplissage des retenues en réduisant le turbinage de ses usines hydroélectriques.

Laurent Poumarat de l'ARS a évoqué la question de l'eau potable et la nécessite de la sanctuariser. Pour cela, il a été proposé de réduire les fuites et d'investir afin d'améliorer le rendement des réseaux. De plus, il recommandait de se préoccuper du niveau des nappes phréatiques en les préservant.

Harmoniser les règles

La deuxième table ronde avait pour thème la gouvernance à l'échelle interdépartementale avec l'intervention une nouvelle fois de la DTT, de Jacques Espitalier le maire de Quinson et président de la Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Verdon et Christian Doddoli, directeur du Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD). Lors de ces échanges la fameuse solidarité amont-aval et la nécessité de trouver une harmonisation sous peine de déboucher sur une « possible bataille de l'eau » ont été au cœur de leurs propos.

Sur ce sujet, Frédéric Esmiol, président de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence est intervenu et a plaidé pour que les règles soient appliquées de la même façon

Enfin, pour clore cette matinée de travail des cas concrets ont été présentés avec des exemples de solutions mises en œuvre. Parmi ceux-ci Frédéric Esmiol a décrit les projets accompagnés par la chambre consulaire notamment les retenues collinaires pour lesquelles il a une nouvelle fois déploré les lourdeurs administratives qui entravent leur mise en œuvre. Il a également évoqué les efforts consentis par la profession qui ne cesse de moderniser et de changer ses pratiques : goutte-à-goutte, appareils connectés, outils d'aide à la décision, variétés moins consommatrices en eau et plus résistantes. Il a conclu sur une note d'optimisme en disant que le métier avait encore de l'avenir.

« Inscrire dans le marbre »

À l'issue de cette journée Éliane Barreille et Marc Chappuis se félicitaient du fait qu'il y ait eu autant de monde du début à la fin de la journée. La présidente du Département a assuré que les actes de ces assises seraient « inscrits dans le marbre » et que la synthèse donnerait lieu à des propositions qui seraient aussi remontées aux Assises régionales de l'eau en décembre. Elle souhaitait également que ces assises soient pérennisées, voire annualisées.

Une idée immédiatement reprise par le préfet en préambule de ses conclusions qui espérait que ce rendez-vous pourrait devenir le lieu idéal pour dresser le bilan de l'été et appréhender l'année à venir.

« Il faut améliorer ce qui existe en regardant comment mieux anticiper et assouplir des processus un peu lourds parfois. Nous avons plein d'outils pour anticiper, il faudrait peut-être mettre en place des Plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) sur d'autres bassins versants que ceux existants, disait-il. Il faut gagner sur les délais de création des réserves collinaires et s'interroger sur des adaptations, y compris réglementaires. L'État a une responsabilité d'accompagnement des acteurs : agriculteurs, industriels, élus, de ces transitions. La feuille de route n'est pas encore écrite mais il va falloir la traduire concrètement à l'échelle du département ou des collectivités. » Marc Chappuis a aussi annoncé la tenue le 16 novembre d'Assises de protection de la forêt. À l'issue de ces assises départementales la volonté d'avancer et d'anticiper de manière collective semble être là, maintenant reste à savoir si cela se traduira par des actions concrètes et suffisamment efficaces pour permet-

tre une meilleure gestion de l'eau sans pénaliser qui que ce soit. Alexandra Gelber

Un exercice de réflexion collective

L'après-midi, la préfecture accueillait des ateliers de travail sur trois thématiques : l'eau potable, l'agriculture et la gouver-

Celle sur l'agriculture a attiré plus d'une trentaine de personnes. Animée par Catherine Gaildraud de la DDT, elle était centrée autour d'une question essentielle « Comment accompagner l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique?». Pour y répondre les participants étaient invités à faire leurs propositions sur des postits à propos de deux sous-thèmes : « Comment mieux adapter l'agriculture en période de sécheresse ? » et « Comment faire des économies?».

mission à la chambre d'agriculture a



L'atelier sur la thématique de l'agriculture a réuni plus d'une trentaine de personnes. Auparavant, Fabienne Guyot, chargée de mission à la chambre d'agriculture un portrait du département et de sa situation hydrologique.

brossé un portrait de l'agriculture et de la situation hydrologique du département « le plus exhaustif et neutre possible ». Elle a bien rappelé qu'il y avait une réelle conscience de la rareté de la ressource en eau avec des aménagements réguliers et une culture de la gestion de l'eau avec des ressources déficitaires.

Elle a également expliqué que les surfaces cultivées et les assolements s'étaient adaptées et que le département était précurseur dans les études de réflexion sur l'adaptation au changement climatique. Elle a précisé qu'aujourd'hui plus de surfaces étaient irriquées avec moins d'eau et qu'il fallait investir pour continuer dans cette direction. « Les mesures inédites qui ont été prises pour cette sécheresse inédite ont été permises grâce à la solidarité des agriculteurs et les investissements qui ont été faits », résumait-elle. Ce fut ensuite au tour des esprits des participants de se mettre en route et les propositions écrites ont fusé. Certaines laissaient cependant à penser qu'une partie de l'assemblée ne savait pas comment travaillaient concrètement les agriculteurs et à quel point leurs pratiques étaient déjà économes et vertueuses.

Les pistes qui sont le plus souvent revenues pour la première thématique sont le stockage de l'eau, l'adaptation des cultures, le génie écologique, les techniques d'irrigation, les méthodes agronomiques pour améliorer le stockage de l'eau dans les sols, les nouvelles technologies et la R&D.

Pour les économies, beaucoup de propositions se recoupaient : moderniser les réseaux, réutiliser les eaux usées, mesurer la consommation, des techniques d'irrigation plus économes, mesurer les bénéfices écologiques du gravitaire, etc.

5 L'ESPACE ALPIN - Vendredi 4 novembre 2022